

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 10387

Numéro SIREN : 802 316 919

Nom ou dénomination : 1 SIAM THAI

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2022 sous le numéro de dépôt 132870



20221328702021

DATE DEPOT : 05/10/2022

N° DE DEPOT : 132870

N° GESTION : 2014B10387

N° SIREN : 802316919

DENOMINATION : 1 SIAM THAI

ADRESSE : 70 bd Saint-Marcel 75005 Paris

MILLESIME : 2021

13 OCT. 2022

Sous le N° :

138870 *MP*

SAS 1 SIAM THAI

Société par Action Simplifiée au capital de 2.500 Euros
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel
75005 Paris
R.C.S. : PARIS 802 316 919

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION
DU RESULTAT PROPOSE AU VOTE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022**

- L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide l'affectation du résultat de l'exercice 2021 soit 13.487 euros au poste de report à nouveau.

Pour Copie Certifiée Conforme

Le Président,

Monsieur WORACHINA Sitangkhan



SAS 1 SIAM THAI

Société par Action Simplifiée au capital de 2.500 Euros
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel
75005 Paris
R.C.S. : PARIS 802 316 919

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2022

Le trente juin, l'an deux mille vingt deux, à dix heures, l'associé unique de la société **1 SIAM THAI** s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire et au siège social.

Etais présent :

Monsieur WORACHINA Sitangkhan
propriétaire de..... 250 Actions

250 Actions

Soit la totalité des actions composant le capital social. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale est Présidée par **Monsieur WORACHINA Sitangkhan**, Président de la société.

Le Président dépose :

- un exemplaire des statuts de la société,

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'examen de l'assemblée :

- le rapport de gestion ;
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- l'inventaire, le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31/12/2021 ;
- le registre des procès verbaux des Assemblées Générales.

Le Président déclare l'Assemblée régulièrement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

SN

- Rapport du Président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L 223-19 du nouveau code de commerce ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus du Président ;
- Pouvoir pour dépôt et formalités ;
- Questions diverses.

Après avoir donné lecture de ses rapports, il présente à l'assemblée les comptes annuels.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président approuve ces documents tels qu'ils lui ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 13.497 euros.

L'Assemblée donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans les conditions prévues par l'article L 223-19 du nouveau code de commerce, chacune des conventions visées par les dispositions de cet article et présentées dans le rapport de la gérance.

Cette approbation, soumise à un vote distinct auquel n'ont pris part que les associés non intéressés est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide l'affectation du bénéfice de l'exercice soit 13.487 euros au poste de report à nouveau.

A titre d'information, les dividendes distribués au cours des trois

SN

derniers exercices sont :

	2018	2019	2020
Dividendes distribués	60.000 euros	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes, à l'effet de satisfaire à toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce dont il a été délibéré lors de cette Assemblée, il a été dressé le présent procès verbal.

Monsieur WORACHINA Sitangkhan



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à déclarer au service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clôturé le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel/normal	
SI PME (innovantes) cocher la case ci-contre					
Si l'option pour le régime optionnel de taxation au tonnage (art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)) cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG) 70 BOULEVARD SAINT MARCEL 75005 PARIS					
SIRET 8 0 2 3 1 6 9 1 9 0 0 0 2 5			Mél : huorsong@orange.fr		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAUX DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Restauration de type rapide		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit 28 013		
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %				
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (en. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs		
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement	Bénéfice ou déficit exonéré immobilier coté		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	
D) IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E) CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F) ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS/CBC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°				
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

CG) COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE GENERATION EXPERT
-------------------------------	---------------------------------------------------------------	-----	-----	----------------------------------------	------------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des bases fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise/comptabilité

HUOR LEANG SONG EXPERT COMPTABLE
58 AVE DE CHOTSY BAT A-21
75013 PARIS

Tél: 0153608398

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Choisy-Bat A-21

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: 75013 PARIS 11052022 Lieu: PARIS

Tél: 01 53 60 83 98 Fax: 01 45 80 00 00 PRESIDENT SITANGKHAN WORACHINA

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné SIRET: 334 31958700036

Examen de conformité prestataire :

Examen de conformité fiscale (ECF) : <input type

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e				
		f				
		g				
		h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (*si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle*)

J DIVERS

- * NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

- ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(*)	208 858	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtaages ^(*)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise <u>1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise <u>70 BOULEVARD SAINT MARCEL 75005 PARIS</u>										
SIRET <u>8 0 2 3 1 6 9 1 9 0 0 0 2 5</u>										
Durée de l'exercice en nombre de mois *			<u>1</u>	<u>2</u>	Durée de l'exercice précédent *			<u>1</u>	<u>2</u>	
									Exercice N clos le <u>13 11 2021</u>	
ACTIF							Brut <u>1</u>	Amortissements-Provisions <u>2</u>	Net <u>3</u>	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			<u>010</u>	<u>35 000</u>	<u>012</u>		<u>35 000</u>		
	Autres *			<u>014</u>		<u>016</u>				
	Immobilisations corporelles *			<u>028</u>	<u>69 486</u>	<u>030</u>	<u>34 984</u>	<u>34 502</u>		
	Immobilisations financières * (1)			<u>040</u>	<u>3 000</u>	<u>042</u>		<u>3 000</u>		
Total I (5)			<u>044</u>	<u>107 486</u>	<u>048</u>	<u>34 984</u>	<u>72 502</u>			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			<u>050</u>	<u>1 783</u>	<u>052</u>	<u>1 783</u>		
		Marchandises *			<u>060</u>		<u>062</u>			
	Avances et acomptes versés sur commandes			<u>064</u>		<u>066</u>				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			<u>068</u>		<u>070</u>			
		Autres * (3)			<u>072</u>	<u>28 458</u>	<u>074</u>	<u>28 458</u>		
	Valeurs mobilières de placement			<u>080</u>	<u>200</u>	<u>082</u>		<u>200</u>		
	Disponibilités			<u>084</u>	<u>116 356</u>	<u>086</u>		<u>116 356</u>		
Charges constatées d'avance *			<u>092</u>		<u>094</u>					
Total II			<u>096</u>	<u>146 797</u>	<u>098</u>		<u>146 797</u>			
Total général (I + II)			<u>110</u>	<u>254 283</u>	<u>112</u>	<u>34 984</u>	<u>219 300</u>			
PASSIF							Exercice N NET <u>1</u>			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						<u>120</u>	<u>2 500</u>		
	Écarts de réévaluation						<u>124</u>			
	Réserve légale						<u>126</u>	<u>250</u>		
	Réserves réglementées *						<u>130</u>			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)						<u>131</u>	<u>) 132</u>		
	Report à nouveau						<u>134</u>	<u>90 261</u>		
	Résultat de l'exercice						<u>136</u>	<u>13 487</u>		
	Provisions réglementées						<u>140</u>			
	Total I						<u>142</u>	<u>106 498</u>		
Provisions pour risques et charges						<u>Total II</u>	<u>154</u>			
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées						<u>156</u>	<u>16 674</u>		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						<u>164</u>			
	Fournisseurs et comptes rattachés *						<u>166</u>	<u>5 302</u>		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						<u>169</u>	<u>) 172</u>		
	Produits constatés d'avance						<u>174</u>			
Total III						<u>176</u>	<u>112 802</u>			
Total général (I + II + III)						<u>180</u>	<u>219 300</u>			
RENOVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		<u>193</u>		(4)	Dont dettes à plus d'un an		<u>195</u>	<u>5 594</u>
	(2)	Dont créances à plus d'un an		<u>197</u>		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		<u>182</u>	<u>2 763</u>
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		<u>199</u>	<u>2 334</u>	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		<u>184</u>		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire partie 302 <i>septies</i> A bas du Cadre général des impôts		Désignation de l'entreprise 1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N clos le 13.11.2021		
A – RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215			214		
		Services *		217			218 365 438		
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production					222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226 41 500		
	Autres produits						230 8		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232 406 946		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238 105 669		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240 (1 391)		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – immobilier : – immobilier :						242 47 764		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFF et CVAF)	243	553				244 4 123		
	Rémunérations du personnel *						250 196 944		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252 32 693		
	Dotations aux amortissements *						254 7 004		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259					262 1		
	Total des charges d'exploitation (II)						264 392 808		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)									
	Produits financiers (III)	280	5				270 14 138		
	Produits exceptionnels (IV)						290		
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 <i>octies</i>) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 <i>quinquies D</i>)	347 348				300		
	Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)									
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	13 487	314			
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles *						322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des coteries-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPC	248			330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégriation (art. 239 <i>septies D</i>)	249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexties</i>)	986	ZFU-TF (44. <i>octies A</i>)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)	981	JEI (44. <i>sexties A</i>)	989					
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)	127	ZRR (44. <i>quintuages</i>)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. <i>duodecies</i>)	991							
	ZFANG 44. <i>quaterdecies</i>	345	Investissements outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. <i>sexties</i>)	992	Zone de développement prioritaire (44. <i>septies</i>)	993					
	Crédit dû au report en arrière du déficit	346					350 41 500		
Droits divers	Déduction exceptionnelle (Art. 39. <i>décies</i> 9)	655	Déduction exceptionnelle (Art. 39. <i>décies</i> 11)	643					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39. <i>décies</i> 12)	645	Déduction exceptionnelle (Art. 39. <i>décies</i> 13)	647					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39. <i>décies</i> 13)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de constance (Art. 39. <i>décies</i> 15)	641					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39. <i>décies</i> 15)	690	Déduction exceptionnelle (Art. 39. <i>décies</i> 16)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉRIEURS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352			354 28 013		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :					360		
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370		372 28 013		

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2022

Extension

1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)

Formulaire obligatoire (article 302 <i>replies</i> A <i>bis</i> du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)</u>								Néant <input type="checkbox"/>
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
ACTIF IMMOBILISÉ										
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400	35 000	402		404		406	35 000	
	Autres	410		412		414		416		
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	34 294	442		444		446	34 294	
	Installations générales, agencements divers	450	25 802	452		454		456	25 802	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles	470	6 868	472	2 522	474		476	9 390		
Immobilisations financières	480	2 760	482	240	484		486	3 000		
TOTAL	490	104 723	492	2 763	494		496	107 486		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	10 318	532	2 650	534		536	12 968	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	12 405	542	3 225	544		546	15 630	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles	560	5 257	562	1 128	564		566	6 386		
TOTAL	570	27 980	572	7 004	574		576	34 984		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values					
					Court terme * ⑤	Long terme				
	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧							
				1	2	3	4			
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxable à 19 % ⑪	579		Régularisations	590	583	594	595		
	TOTAL				596	585	597	599		

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)		Désignation de l'entreprise : _____		Néant <input type="checkbox"/>			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Dotations		Reprises					
Tous immobilisations	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705					
Terrains	710	715					
Constructions	720	725					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745					
Matériel de transport	750	755					
Autres immobilisations corporelles	760	765					
TOTAL	770	775					
		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis					
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		960	28 013				
Total des déficits restant à reporter		970	28 013				
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dansmontant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
dans cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dansmontant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	37 325
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	11 739
Montant des prélevements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

Désignation de l'entreprise: 1. SIAM THAI (CHEZ NEUNG)		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01/01/2021 et clos le: 31/12/2021		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	5,00
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	365 438
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
		TOTAL 1	106 365 438
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	41 500
Variation positive des stocks		111	1 391
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		TOTAL 2	144 42 899
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	119 465
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	20 809
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	518
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		TOTAL 3	152 140 793
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3) 137 267 544	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	267 544
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
<p>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</p>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	365 438
Effectifs au sens de la CVAE *		023	5,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation			/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III du C.G.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 0 2 3 1 6 9 1 9

Dénomination de l'entreprise

1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)

Adresse (voie)

70 BOULEVARD SAINT MARCEL

Code postal

75005

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) <input type="checkbox"/> M	Nom patronymique	WORACHINA	Prénom(s)	SITANGKHAN
Nom marital	% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	250

Naissance: Date	25/11/1980	N° Département	99	Commune	KAMPHAENG PHET	Pays
Adresse : N°	36	Voie	RUE SAINT PAUL			
Code Postal	75004	Commune	PARIS	Pays	FRANCE	

Titre (2) <input type="checkbox"/> M	Nom patronymique		Prénom(s)			
Nom marital	% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance: Date		N° Département		Commune		Pays
Adresse : N°		Voie				
Code Postal		Commune		Pays		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 0 2 3 1 6 9 1 9

Dénomination de l'entreprise

1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)

Adresse (voie)

70 BOULEVARD SAINT MARCEL

Code postal

75005

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAS 1 SIAM THAI

Société par Action Simplifiée au capital de 2.500 Euros
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel
75005 Paris
R.C.S.: PARIS 802 316 919

RAPPORT DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Evolution prévisible et perspective d'avenir :

L'exercice 2021 est marqué par une stabilité du chiffre d'affaires malgré la pandémie COVID 19. Celui de l'exercice à venir sera dans les mêmes conditions que l'exercice passé.

Cependant, compte tenu de la conjoncture actuelle, il paraît difficile de faire des prévisions avec exactitude.

SW

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2021, date de la clôture de l'exercice, il n'existe pas d'évènement marquants.

- Activité en matière de recherche et de développement :

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTAT - AFFECTATION

- Examen de comptes et résultat

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement et de valorisation des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Le chiffre d'affaires HT de l'exercice 2021 s'élève à 365.438 euros contre 356.676 euros de l'exercice dernier.

Les subventions reçues s'élèvent à 41.500 euros.

Les achats consommés représentent 104.278 euros contre 101.208 euros de l'exercice 2020. Le coefficient de la marge brute reste stable soit 3.5.

Les charges externes sont en légère augmentation soit 47.764 euros en 2021 et 43.075 euros en 2020.

La masse salariale, charges sociales comprises, s'élève à 229.637 euros contre 142.683 euros en 2020. Cette augmentation s'explique par l'absence d'aides sur le salaire à temps partiel et les charges sociales.

Les charges d'exploitation de l'exercice atteignent au total 392.808 euros alors que celles de l'exercice dernier s'élèvent à 296.070 euros.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 13.487 euros et de l'affecter au poste de report à nouveau.

SN

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du code général des impôts.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Nous vous invitons à adopter les textes de résolutions qui sont soumises à votre vote

Vous aurez en outre à donner quitus à votre Président pour l'exercice de ses fonctions au 31 décembre 2021 et à vous prononcer sur les conventions visées par l'Article L 223-19 du nouveau code de commerce et faisant l'objet du rapport spécial de la gérance.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiterez obtenir.

Le Président,

Monsieur WORACHINA Sitangkhan



SAS 1 SIAM THAI

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.500 Euros
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel
75005 Paris
R.C.S. : PARIS 802 316 919

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2022**

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, il n'existe aucune convention conclue entre la société et les associés ou Président.

Nous vous demandons, conformément à l'article L 223-19 du code de commerce, de statuer sur le présent rapport.

Le Président,

Monsieur WORACHINA Sitangkhan

